

de l'expédition de M. de Denonville à l'automne de 1687, après le retour des vaisseaux qui portaient les prisonniers iroquois, car dès leur arrestation ils avaient annoncé qu'ils en appelleraient au roi. Mais auparavant, en 1687 et même 1686, ignorait-elle entièrement ce qui se passait ou se projetait au Canada ? Sa conduite et ses instructions au gouverneur ne la rendirent-elles pas en quelque sorte complice de son crime ?

La *Correspondance générale* que je viens de parcourir est plus précise et plus concluante.¹

Le 31 juillet 1684, le roi écrit à M. de La Barre, le prédécesseur de M. de Denonville : " Je veux que vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire (des Iroquois) le plus grand nombre de prisonniers de guerre et que vous les fassiez embarquer par toutes les occasions qui se présenteront pour les faire passer en France sur les galères." (*Cor. gén.*, VI, 444.)²

L'intendant de Meulles écrit au ministre le 28 septembre 1685 : " M. de Denonville se met en estat de porter la guerre aux Iroquois en l'année 1687 et pour cet effet il prend ses précautions de bonne heure." (*Cor. gén.*, VII, 159.)

Le 12 novembre 1685, M. de Denonville envoie un mémoire au roi " concernant l'état présent du Canada, et les mesures que l'on doit prendre pour la seureté du pays ", dans lequel il représente qu'il faut exterminer les Iroquois ; qu'il est impossible de se fier à leur parole ; qu'il faut renforcer le fort Frontenac et en construire un autre au détroit du lac Érié ; qu'il est indispensable que les Illinois et les alliés des Pays d'en haut se joignent aux Français ; qu'il ne peut, avant l'été prochain, en aviser le chevalier de Tonty, représentant La Salle au fort Saint-Louis-des-Illinois, ni La Durantaye ou du Lhut, qui sont aussi à l'ouest ; que la guerre ne doit être déclarée que lorsque tout sera prêt, et qu'il s'y prépare secrètement, sans éveiller les soupçons des Iroquois.³

Le 8 mai 1686, M. de Denonville insiste auprès du ministre sur la nécessité de fortifier Niagara. (*N. Y. Col. Doc.*, IX, 289).

Le tome VIII de la *Correspondance générale*, pages 66 et suivantes, contient un " extrait " (non pas une simple analyse) " des réponses aux lettres reçues du Canada pendant la présente année 1686 ". Il porte la date du 20 mai 1686, et ces réponses ont dû être reçues par M. de Denonville le plus tard par les derniers vaisseaux, à l'automne de la même année.

¹ Elle a été presque entièrement traduite en anglais et publiée aux tomes III et IX des *N. Y. Colonial Documents*.

² Ce fut sans doute à la suite de ces instructions que, bien avant le coup de Cataracouy, on avait expédié des prisonniers iroquois aux galères de France. (*Col. de M.*, I, 391, 394.)

³ Ce mémoire se trouve aux Archives du Canada et dans les *N. Y. Colonial Documents*, p. 280. Un extrait en a été publié par Margry, vol. V, p. 8, et aussi dans la *Col. de M.*, t. I, p. 348.